



COORDINATION NATIONALE DES MAÎTRES DE L'ENSEIGNEMENT PRIVÉ

Siège social et courrier : les jardins des quatre saisons, Bât.G 3 bis rue des œillets
12850 Onet Le Château

Site Internet : <http://cnmep.org/>

courriel : cnmep@neuf.fr

Page Facebook : <https://www.facebook.com/syndicat.CNMEP/>



Rentrée 2023

Chers adhérents, chers collègues,

Nous souhaitons, en premier lieu, que cette rentrée 2023 s'est déroulée dans les meilleures conditions possibles, malgré les difficultés que nous rencontrons tous au quotidien, dans une période d'inflation et d'incertitudes à bien des égards.

La revalorisation des salaires en premier lieu, n'est en aucun cas à la hauteur des enjeux d'une profession qui est, de plus en plus, déclassée socialement. Le **manque d'attractivité** du métier d'enseignant se lit à plusieurs niveaux, tant dans les difficultés pour recruter (le nombre d'inscrits aux concours de l'enseignement du 2nd degré a diminué de plus de 30 % en moins de 15 ans, selon un rapport du Sénat de juillet 2022) que dans l'accroissement considérable des démissions (+ 528% en 10 ans !).

Si la revalorisation des nouveaux professeurs existe, elle s'arrête au 7^e échelon, ce qui est inacceptable et ne peut provoquer qu'un sentiment d'injustice pour les professeurs plus avancés. La mise en œuvre du Pacte, aussi médiatisée que complexe, ne peut être une réponse à ce problème : ce n'est ni plus ni moins que le retour du « travailler plus pour gagner plus ». Cela n'est pas condamnable en soi, mais cela doit rester un choix, et ne peut pas masquer l'absence de la revalorisation attendue pour **tous** les enseignants qu'avait promise le Président de la République, en avril comme en juillet de cette année.

Dans le même ordre d'idée, le Ministre a indiqué qu'une « prime exceptionnelle » de 380 € sera versée à 500 000 enseignants en plus de leur salaire du mois d'octobre. Outre le fait que nous déplorons que ce ne soit toujours pas la totalité des enseignants qui soient concernés, nous soulignons que ce geste ne compense pas la perte de pouvoir d'achat, dans une période où se conjuguent **une forte inflation** et le **gel du point d'indice** depuis plus de 10 ans. À titre d'indication, le salaire brut des jeunes enseignants de collège (hors primes) équivalait à 2,3 fois le Smic en 1980, il n'était plus que de 1,2 fois le salaire minimum en 2021, 40 ans plus tard. Il est donc urgent de repenser sérieusement notre rémunération, en rattrapant les pays les plus avancés de l'OCDE en la matière dont nous sommes loin.

Les conditions de travail, elles aussi, ne s'améliorent pas : pressions des parents voire de la hiérarchie de plus en plus présentes (au lycée, la part de contrôle continu au bac et Parcoursup renforçant ce phénomène) ; les classes toujours plus nombreuses ; la multiplication des missions diverses, parfois non-rémunérées, avec de grandes disparités territoriales : nombreux sont les sujets d'**exaspération**. Des situations insupportables perdurent : les Délégués Auxiliaires, sans lesquels nos établissements ne pourraient fonctionner, sont très mal rémunérés, le premier salaire arrivant par ailleurs, dans certaines académies, en novembre seulement. Nous dénonçons aussi, pour eux comme pour l'ensemble des enseignants, le recours massif aux HSA (Heures Supplémentaires Annuelles) par les Rectorats en lieu et place des Heures Poste, ce qui là-aussi précarise notre métier.

Ce constat, lucide, ne doit pas nous accabler. À la CNMEP, nous savons que des combats difficiles, que certains syndicats jugeaient vains à l'époque, peuvent être remportés. Nous rappelons que nous sommes à l'origine de la **loi Censi**, qui, depuis 2005, fait de tout maître de l'enseignement privé sous contrat un **agent public**. Nous avons le devoir de continuer notre engagement, en interpellant le Ministre, bien sûr, mais aussi nos représentants, sénateurs et députés, et en s'engageant dans les différentes instances où l'on peut être utiles, notamment en se présentant aux élections pour les CSE des établissements, mais aussi en animant des sections syndicales partout où nous le pouvons.

Nous vous joignons nos bulletins d'adhésion pour 2023-2024. Nous avons fait le choix, pendant quinze ans, de ne pas en augmenter le montant – 30 € par personne, avec quelques tarifs préférentiels (45 € pour un couple ; 20 € pour un retraité ; 30 € pour un couple retraité). Nous remercions à cette occasion les retraités qui continuent à nous soutenir. Vos cotisations sont importantes car elles garantissent notre **totale indépendance** et notre **pérennité**.

En outre, nous vous conseillons de vérifier si vos contrats d'assurance couvrent votre vie professionnelle. Nous vous proposons celle de la GMF : <https://www.gmf.fr/etudes-activites-professionnelles/activites-professionnelles-vie-associative/assurance-vie-pro> pour 27 € par an.

Si la CNMEP ne peut vivre sans adhérents, elle ne peut combattre **sans personnes engagées**, au quotidien comme sur des sujets nationaux d'envergure : c'est cet esprit militant, citoyen et indépendant, que nous voulons continuer à mettre en œuvre, et vous pouvez en être **les acteurs** à nos côtés. Chacun, quel que soit son bord politique, sa situation personnelle ou son histoire, peut nous rejoindre, nous solliciter, tant qu'il partage les valeurs et les combats que nous menons.

N'oublions pas que, si la loi Censi avait été appliquée telle qu'elle a été votée, nous aurions une retraite comparable à nos collègues du public ! N'oublions pas non plus que les inégalités public / privé restent patentées, que ce soit pour les D.A., les « nouveaux CDI », les progressions de carrière, les 9h heures postes pour constituer un contrat, et les différents régimes de retraite pour les nouveaux maîtres qui cotisent pour leur retraite à l'IRCANTEC et non plus à l'AGIR-ARRCO, ...

Et par-dessus tout : **ne sombrons pas** dans le défaitisme, dans l'inaction, ou pire : dans **l'indifférence de la résignation**. Nos revendications sont légitimes, nos propositions sont claires, et notre détermination demeure sans faille. Il nous revient à tous de les porter avec dynamisme, enthousiasme et pédagogie. **Ensemble**, même un petit syndicat à échelle humaine comme le nôtre peut changer les choses. Nous l'avons déjà prouvé. **Nous le prouverons encore !**